

Initiation à la pratique de l'IA (PRIA301_AES)



Composante
Faculté de Droit

En bref

- **Méthodes d'enseignement:** En présence
- **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Le cours d'« Initiation à la pratique de l'IA » se déroule en deuxième année de Licence en droit, dans le cadre de l'Unité d'Apprentissage d'individualisation (UAI) intitulée « Droit et innovation technologique ». Composé de 5 séances de Cours Magistraux (CM) et de 5 séances de Travaux Dirigés (TD), ce cours vise à initier les étudiants aux concepts fondamentaux et aux enjeux pratiques de l'intelligence artificielle appliquée au droit.

Ce cours, assuré par plusieurs enseignant(e)s, est conçu pour fournir un socle théorique solide tout en proposant des mises en pratique variées permettant aux étudiants d'utiliser de manière raisonnée et critique des outils IA existants.

Objectifs

À l'issue du cours, les étudiants seront capables de :

- * Comprendre et maîtriser les concepts fondamentaux de l'IA dans une perspective juridique et sociotechnique.
- * Identifier et comprendre le fonctionnement technique des principaux outils IA (LLM, tokens, prompt, température, biais, etc.).
- * Manipuler efficacement et de manière critique des outils IA dans le cadre d'activités juridiques : recherche documentaire, cas pratiques, rédaction de textes juridiques.
- * Identifier les enjeux éthiques, juridiques et pédagogiques associés à l'utilisation de l'IA, notamment dans un contexte universitaire.
- * Développer une approche responsable et raisonnée de l'usage des technologies IA dans leur pratique académique et professionnelle.

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	7,5h
TD	Travaux Dirigés	7,5h

Pré-requis obligatoires

Ce cours étant dispensé au premier semestre de la deuxième année de Licence en droit, il suppose que les étudiants aient acquis les bases du raisonnement juridique et de la méthodologie juridique abordées en première année. Il ne requiert pas de compétence technique préalable en informatique ou en intelligence artificielle. En revanche, une familiarité, même empirique ou autodidacte, avec les usages courants de l'IA générative (ChatGPT, moteurs de recherche IA, assistants d'écriture, etc.) constitue un atout pour tirer profit des séances pratiques. Le cours vise précisément à structurer, encadrer et enrichir ces usages existants, souvent spontanés et pas toujours maîtrisés, dans une perspective académique et professionnelle rigoureuse.

Plan du cours

Cours magistraux :

CM1 : Qu'est-ce que l'IA ?

- * Approche théorique, juridique et sociotechnique
- * Contextualisation des outils

CM2 : Anatomie d'un outil IA : comment ça marche ?

- * Fonctionnement technique : logique des LLM, tokens, prompt engineering, température, biais

CM3 : Les usages de l'IA dans la société

- * Mise en relation des aspects techniques et usages sociétaux
- * Analyse critique des implications pratiques

CM4 : L'IA à l'Université

- * Enjeux académiques, pédagogiques et éthiques
- * Encadrement et transparence des usages, chartes IA

CM5 : Comparaison critique d'outils IA

- * Analyse comparative, grille de lecture opérationnelle

Travaux Dirigés (TD)

TD1 : Prompt engineering

- * Techniques de prompt, méta-prompt
- * Exercices pratiques de reformulation

TD2 : Recherche juridique assistée par IA

- * Expérimentation d'outils IA de recherche
- * Analyse comparative et identification des biais

TD3 : Cas pratique juridique avec l'IA

- * Test du raisonnement juridique automatisé
- * Évaluation critique des solutions proposées

TD4 : Rédaction assistée par IA

- * Méthodologie de rédaction juridique
- * Analyse critique et relecture des textes produits

TD5 : Vers une IA responsable

- * Identification des enjeux éthiques et juridiques
- * Élaboration de pistes d'encadrement et d'amélioration des pratiques

Évaluation : L'évaluation pourra prendre la forme d'un dossier écrit à remettre sur Moodle, réalisé en groupe. Les étudiants devront par exemple analyser de manière critique un cas concret ou simulé d'utilisation de l'IA en contexte juridique, académique ou professionnel. Le dossier devra intégrer les enseignements des CM et TD, mobiliser des connaissances juridiques solides, utiliser de façon raisonnée une ou plusieurs IA, et proposer une réflexion argumentée sur les enjeux et les conditions d'un usage responsable de ces technologies.

Bibliographie

Une bibliographie sera fournie sur Moodle en début de semestre.

Infos pratiques

Lieux

- Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)